

***Demande de diagnostic
de l'assainissement non collectif
dans le cadre d'une cession immobilière***

Formulaire à compléter et à retourner au SPANC avant toute intervention

Information concernant le diagnostic :

- Veiller à rendre accessibles et ouverts tous les éléments de la filière assainissement (fosse, bac à graisse, regards de visite, etc...) et s'assurer de la présence d'eau dans l'habitation pour effectuer des tests d'écoulements.
- Fournir tous les documents probants concernant le diagnostic d'assainissement de la propriété (rapport de diagnostic existant, photos de l'installation, caractéristiques techniques de la fosse septique et de l'épandage, factures de vidange, étude de sol, etc...).

Adresse de l'installation à contrôler :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Propriétaires :

☐ M. ☐ Mme ☐ Autres :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Tél :

Courriel :

☐ M. ☐ Mme ☐ Autres :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Tél :

Courriel :

Coordonnées du mandataire (agence immobilière ou personne en charge de la vente) :

Nom, prénom, raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Notaire en charge de la vente immobilière :

Nom, prénom, raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Coordonnées de la personne présente lors du contrôle (correspondant au mandat si besoin):

Nom, prénom :

Téléphone :

Coordonnées de la personne à facturer (une seule adresse possible) :

☐ M. ☐ Mme ☐ Autres :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Tél :

Courriel :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Le rapport de visite sera envoyé par courrier au demandeur et aux adresses mails mentionnées précédemment.

Je soussigné(e)
confirme la commande d'un diagnostic du système d'assainissement non collectif de ma propriété renseignée dans ce formulaire.

- Je reconnais avoir pris connaissance du montant de la redevance applicable sur le territoire de la communauté de communes du pays du Neubourg. Ce montant s'élève à 150 euros H.T., soit 165 euros T.T.C. (taux de TVA en vigueur de 10%).
- Je devrai m'acquitter de cette prestation dans les délais impartis dès réception de la facture du Trésor Public et directement auprès du Trésor Public.
- Je m'engage, conformément à l'article 4 de l'arrêté du 27 avril 2012 modifié à rendre accessibles tous les ouvrages et/ou apporter tous les éléments probants. En l'absence de ceux-ci, les ouvrages d'assainissement seront considérés comme non-existants.

Signature des propriétaires, précédée de la mention « lu et approuvé »

(Pour les demandes de diagnostic rempli par une autre personne que les propriétaires, merci de nous fournir un écrit des propriétaires ou un mandat de vente)

Fait à :

Le :

Pour valoir ce que de droit, — Signature :

Signature de la personne à facturer, précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à :

Le :

Pour valoir ce que de droit, — Signature :

✉ **Merci de nous faire parvenir ce formulaire dûment complété par mail ou voie postale :**

- ▶ **communauté de communes du pays du Neubourg**
- ▶ **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**
- ▶ **1 Chemin de Saint-Célerin**
- ▶ **27110 LE NEUBOURG**

☎ **02.32.34.88.43**

✉ **spanc@paysduneubourg.fr**

Le Président de la communauté de communes du pays du Neubourg sis au Neubourg (27110) – 1 chemin Saint Célerin a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement suivant : facturation, utilisation des données pour effectuer le contrôle de l'installation d'assainissement non collectif.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données sont destinées uniquement à la communauté de communes du pays du Neubourg.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la communauté de communes par courriel (dpd@paysduneubourg.fr) ou par courrier (communauté de communes du pays du Neubourg – 1 chemin Saint Célerin – BP 47 – 27110 Le Neubourg). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.